



Eclairage public : Trop ou pas assez ?

A la question posée au cours des rencontres de quartiers : « Faut-il diminuer l'éclairage public pour faire des économies, faut-il par exemple éteindre la rocade ? » les réponses ont été très partagées.

Entre les tenants des économies à tout prix et les défenseurs d'un éclairage important garant de la sécurité, le débat est toujours animé.

Les réflexions que nous avons engagées avec l'aide des services municipaux vont tenter d'apporter satisfaction aux deux camps, le but étant bien de faire des économies tout en assurant une sécurité essentielle dans les différents quartiers.

Les solutions envisagées vont d'une modulation de l'intensité et de la durée de l'éclairage dans certains secteurs jusqu'à une suppression totale ou un renforcement dans d'autres secteurs de la ville. Les économies ainsi faites seront chiffrées.

Après une période d'essais qui va commencer dans les jours à venir, le plan sera présenté et débattu au Conseil Municipal avant le mois de juin.

Une fois adopté, il sera immédiatement mis en œuvre et devra bien sûr s'améliorer au fil des mois de son application.

On nous prédit une augmentation toujours plus importante du coût de l'énergie et de l'électricité en particulier et c'est en anticipant les économies nécessaires que nous pourrons y faire face.

Pierre Béchet,
Maire de Rumilly.



Le carnaval des jeux de société

C'est une foule nombreuse et joyeuse de parents et bambins déguisés qui a pris part au carnaval samedi 16 mars dernier. Indiens, cow-boy, princesses, fées et animaux de toutes sortes se sont mêlés aux chars et musiques présentes et ont accompagné Monsieur Carnaval jusqu'à son bûcher place des anciennes casernes. Un goûter attendait ceux qui avaient su jouer le jeu de la transformation et c'est dans une ambiance musicale et festive que s'est terminé l'après-midi.

11^e forum de l'emploi et des entreprises

Mercredi 3 avril le boulodrome a été métamorphosé en espace de rencontres clair et aéré dédié à l'emploi et à l'économie. 850 offres d'emploi étaient proposées par les entreprises du bassin et la formule a cette année encore prouvé son intérêt et toute sa plus-value, grâce à l'énergie et la motivation sans faille de l'Espace Emploi Formation de la Ville de Rumilly et du CAE Alby-Rumilly Développement.

Vu ! à Rumilly...

Rumilly n'est pas si grand, on peut tout à fait se déplacer à pieds ! Dans le cadre de la Semaine du développement durable, une communication pérenne a été installée en bordure du parvis du Quai des Arts, pour nous le rappeler... au gré de nos pas.



Du 2 au 7 avril : Semaine du développement durable

La première semaine d'avril était placée sous le signe du développement durable, avec pour thème national "la transition énergétique", ou comment évoluer vers une meilleure efficacité et sobriété énergétique ?

Quand de surcroît la précarité énergétique devient une réalité, l'objectif d'une opération comme celle-ci est bien de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition énergétique et des économies d'énergie, d'apporter des solutions concrètes pour agir, et d'inciter chacun à adopter des comportements responsables.

Rumilly participait pour la deuxième année à cette action et le SITO, le CAE, le CCAS et la Ville de Rumilly ont ainsi proposé une semaine d'actions collectives, avec deux expositions, "Consommons autrement consommons malin" et "Comprendre les énergies", et des ateliers, pour réfléchir et expérimenter de nouvelles pratiques.

Plus globalement, c'était l'occasion pour les partenaires de relayer une nouvelle fois les actions qu'ils mènent toute l'année pour "faire évoluer les habitudes", que ce soit à la maison ou en entreprise. Une place a ainsi été faite à deux préoccupations sur notre territoire : la production de déchets en lien avec notre consommation et le développement du covoiturage... où chacun peut agir.

Le développement durable est au programme des élèves de 5^e, ils étaient particulièrement ciblés par ces actions.



Prévention 10 ans de médiation citoyenne !



Les Médiateurs de l'Albanais ont fêté leurs dix ans le 19 mars en mairie, en toute simplicité : en présentant ce qu'ils font ! Et ce fut une riche, vivante, et très instructive présentation.

D'abord scolaire, la médiation a été initiée à Rumilly il y a plus de dix ans grâce à une collaboration étroite entre le collège Le Clergeon, l'école primaire Albert André/Léon Bailly, la mairie et l'association AMELY (Association Médiation Lyon). La médiation « citoyenne » s'est constituée dans la foulée, avec la création des « Médiateurs de l'Albanais » en avril 2003, à une époque où les communes en général se trouvaient, avec la crise des modèles « d'autorité naturelle », confrontées à des problèmes importants de vivre ensemble. Dans une ère où l'Etat ne peut plus intervenir pour tout, une nouvelle régulation sociale était à trouver, où ce sont les habitants d'une ville, ou d'un quartier, qui cherchent à gérer eux-mêmes leurs problèmes de voisinage, familial, de relation avec un bailleur ou l'administration... tous ces « petits » conflits si nombreux qui deviennent parfois des drames.

Entre le recours malheureux à la violence ou à la justice, réside ainsi une autre voie : la restauration du dialogue. Dans une culture orientée davantage sur des rapports de force ou d'évitement, se parler ne constitue pas une situation innée. Les médiateurs, petits et grands, sont formés pour aider les parties à trouver leurs propres solutions, et passer « de l'imposé au négocié ». Ce n'est pas un effet placebo ! Après 10 années d'expérimentation, Rumilly est aujourd'hui montrée comme un exemple réussi de l'instauration « d'une culture de la médiation ».

Pour ces habitants bénévoles, c'est beaucoup de temps, d'implication personnelle, où l'amateurisme n'a pas sa place. Les médiateurs enfants et adultes (ils sont 7 actuellement) œuvrent sous la supervision de l'association lyonnaise AMELY, qui suit les deux groupes de près, en formation et en analyse de la pratique.

La médiation scolaire est inscrite dans les projets d'écoles et le projet de ville. Elle développe un processus d'apprentissage dont le but est de promouvoir un nouveau mode de régulation des conflits entre les enfants. Les 1 100 élèves des écoles de Rumilly sont sensibilisés à la médiation sur leur année de CE2, et ceux qui le souhaitent deviennent véritablement « médiateurs » en CM2 (32 élèves volontaires en 2012 à l'école Joseph Béard), et à l'appui d'une formation spécifique, ils peuvent poursuivre leur pratique au collège.

10 ans plus tard, les élèves racontent que cette expérience leur permet toujours aujourd'hui d'appréhender les problèmes de la vie autrement. Là réside la grande satisfaction de ce dispositif : Rumilly est l'un des premiers projets expérimentant en même temps l'apprentissage et l'exercice de la médiation et constitue un très bel exemple de nouvelle citoyenneté. C'est aussi et avant tout un beau travail collectif sur la durée, entre enseignants, autorités publiques, associations et habitants bénévoles.

+ d'infos • Médiateurs de l'Albanais, tél. 04 50 01 58 51.



Gestion communale

Le compte administratif 2012

Le compte administratif est établi en fin d'exercice et retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Il a été approuvé en conseil municipal le 28 mars dernier.

Fonctionnement

Le budget prévisionnel 2012 était équilibré à 27 041 288,21 €. Les réalisations au niveau des recettes s'élèvent à 25 476 291,91 €, soit 102,83 % du budget hors résultat, dû essentiellement :
 - ressources complémentaires au titre de la fiscalité et des dotations de l'Etat 666 114,34 €
 - ressources complémentaires en matière de redevances et droits des services + 55 039,01 €.

Les dépenses s'élèvent à 22 226 490,76 €, soit 94,82 % du budget, hors virement à la section d'investissement, dû essentiellement à une rationalisation des dépenses d'énergie et de combustibles et à une gestion rigoureuse du budget.

Ainsi, au terme de l'exercice 2012, la section de fonctionnement fait apparaître un résultat positif de 3 250 431,12 €. Compte-tenu du résultat reporté en 2011, le résultat de clôture s'élève à 5 517 957,19 €.

En conclusion

Rappel excédent de fonctionnement 2012 :
5 517 957,19 €

Virement à la section d'investissement :
3 600 000,00 €

Résultat reporté en section de fonctionnement : 1 917 957,19 €

Investissement

Le budget prévisionnel était de 18 247 371,55 €. Le réalisé au niveau des dépenses a été de 10 264 613,54 €, dont 1 733 178,34 € pour des opérations dites non individualisées, telles que des achats de matériel, travaux dans les bâtiments, VRD d'espaces publics, achat de véhicules et équipement en général, et 6 653 803,16 € pour des opérations individualisées d'équipements tels que le terrain de sport synthétique, le solde de la Manufacture des tabacs, la route de Bessine, des aménagements de voirie, signalétique et jalonnement.

A ces chiffres, il convient de rajouter
2 625 166,30 € de restes à réaliser, dont :

- Dépenses non individualisées en opérations : 491 785,83 €
- Equipements sportifs : 139 642,39 €
- Patrimoine culturel : 97 865,03 €
- Signalétique et jalonnement : 70 214,58 €
- Musée : 194 191,16 €
- Secteur VRD hôpital Gabriel Déplante : 86 510,26 €
- Opération Manufacture des tabacs : 1 010 000,00 €
- Salle des fêtes : 206 595,90 €

Les recettes d'investissement à hauteur de 13 058 750,05 €, par différence avec les dépenses d'investissement, dégagent un résultat d'exercice de : + 2 794 136,51 € corrigé du déficit reporté de 2011 : - 1 774 978,25 €.

Le résultat de clôture est donc de 1 019 158,26 €.

Fonctionnement

Dépenses	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles	19 632 726,07 €	18 421 090,40 €
Opérations d'ordre (virement à la section d'investissement)	3 808 562,14 €	3 805 400,39 €
Opérations d'ordre (hors virement à la section d'investissement)	3 600 000,00 €	
TOTAUX	27 041 288,21 €	22 226 490,79 €

Recettes	Prévisions	Réalisations
Recettes réelles	24 655 023,20 €	25 370 022,03 €
Opérations d'ordre	118 738,94 €	106 899,88 €
Résultat reporté	2 267 526,07 €	2 267 526,07 €
TOTAUX	27 041 288,21 €	27 744 447,98 €

Investissement

Dépenses	Prévisions	Réalisations
Capital de la dette (Hors EPF)	988 000,00 €	987 512,44 €
Autres opérations financières (dont EPF)	253 582,70 €	247 737,61 €
Dons et legs (versement au CCAS)	475 044,61 €	475 044,61 €
Opérations patrimoniales	60 500,00 €	60 437,50 €
Opérations d'ordre	118 738,94 €	106 899,88 €
Immobilisations non individualisées en opérations	2 939 656,30 €	1 733 178,34 €
Immobilisations individualisées en opérations	11 636 870,75 €	6 653 803,16 €
Déficit d'investissement reporté	1 774 978,25 €	1 774 978,25 €
TOTAUX	18 247 371,55 €	12 039 591,79 €

Recettes	Prévisions	Réalisations
Opérations financières réelles		
- FCTVA	1 355 000,00 €	1 355 431,00 €
- TLE	110 000,00 €	104 915,00 €
- Dons et legs	475 044,61 €	475 044,61 €
- Autres opérations financières	39 000,00 €	39 107,84 €
Opérations d'ordre		
- Amortissements	660 000,00 €	656 838,25 €
- Sorties d'actifs	3 708 738,94 €	3 148 562,14 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	2 620 000,00 €	2 620 000,00 €
- Opérations patrimoniales	60 500,00 €	60 437,50 €
- Virement de la section de fonctionnement	3 600 000,00 €	
Recettes d'équipement		
- Subventions d'investissement	137 500,00 €	140 709,68 €
- Recettes sur opérations	481 588,00 €	297 704,00 €
- Emprunts	5 000 000,00 €	4 160 000,03 €
TOTAL	18 247 371,55 €	13 058 750,05 €

Gestion communale

Le budget primitif communal 2013

Le budget primitif 2013 est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 23 942 126,79 €, en légère augmentation de 1,06 % rapporté au budget primitif 2012.

Fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, les services municipaux ont fait l'objet d'arbitrages rigoureux afin de limiter la progression de leurs charges de gestion.

Compte-tenu de l'évolution des structures qui accompagnent le développement de la commune, ces charges évoluent néanmoins de 3,26 % par rapport au budget 2012, du fait essentiellement de l'inscription de 235 000,00 € au Fonds national de péréquation des recettes intercommunales et communales, (contribution nationale obligatoire des communes les plus riches reversée aux communes les plus pauvres).

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget 2013 sont de 19 217 126,79 €, contre 19 431 526,07 € en 2012. A cela s'ajoutent 720 000,00 € de dotation aux amortissements et 4 005 000,00 € de virement à la section d'investissement.

Au niveau des recettes et comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires, les taux de base des prélèvements communaux (TH, TFB, TFNB, CFE) sont non seulement votés sans augmentation par rapport à 2012 conformément aux engagements politiques pris par l'équipe municipale en responsabilité, mais sont diminués pour réduire le prélèvement fiscal en valeur de

100 000,00 € correspondant au transfert de la charge du financement du Comité d'Action Economique à la Communauté de communes du canton de Rumilly. **Les taux d'imposition communale sont de :**

Taxe d'habitation (TH) :
2012 : **18,47 %** • 2013 : **18,22 %**

Taxe sur le foncier bâti (TFB) :
2012 : **12,29 %** • 2013 : **12,12 %**

Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) :
2012 : **41,61 %** • 2013 : **41,04 %**

Contribution foncière des entreprises (CFE) : 2012 : **19,92 %** • 2013 : **19,65 %**

Le produit fiscal des taxes directes locales auxquelles s'ajoutent les dotations et compensations de l'Etat s'élève à 14 591 000,00 € (hors DGF et DSU) dont 7 150 000,00 € sont le produit des quatre taxes évoquées ci-dessus. En ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement de l'Etat, la notification est de 4 440 000,00 € soit une baisse de 0,78 % par rapport au réalisé 2012, résultant des nouvelles mesures visant à la réduction des déficits publics. Il est à craindre que cette dotation **se réduise encore dans les années à venir, d'où la prudence budgétaire qui s'impose !**



Coté bonnes nouvelles pour 2013, nous pouvons évoquer, d'une part, nos recettes émanant de l'exploitation des services qui évoluent de 848 000 € en 2012 à 895 000 € en 2013 soit + 5,54 %.

D'autre part, les recettes liées à la fiscalité indirecte évoluent également de manière sensible puisque les droits de mutation passent de 380 000 € en 2012 à 450 000 € en 2013, la taxe sur l'électricité passant, quant à elle, de 235 000 € en 2012 à 260 000 € en 2013. Toutes ces évolutions sont calculées de BP à BP.

Le total des recettes de fonctionnement hors reprise du résultat s'élève à 22 024 169,60 € à comparer aux 21 424 000,00 € du budget primitif 2012, soit une hausse de 2,80 %.

A ce total, il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice 2012 soit 1 917 957,19 € portant ainsi le volume global des recettes de fonctionnement à 23 942 126,79 €.

Investissement

Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 11 942 359,26 €. Il est composé, au niveau des dépenses, de 2 625 166,30 € engagés sur 2012, inscrits en restes à réaliser sur 2013 (voir le compte administratif 2012), et de 7 906 000,00 € d'investissements 2013 nouveaux dont :

2 023 000,00 € de crédits d'équipements courants :

- Frais divers, dont P.L.U. : 33 000,00 €
- Frais d'études : 222 000,00 €
- Acquisitions de logiciels et autres droits : 94 200,00 €
- Subventions d'équipements (FISAC, façades) : 54 250,00 €
- Acquisitions foncières diverses : 182 500,00 €
- Aménagements et réparations des bâtiments : 405 050,00 €
- Réparations de voirie + terrains + éclairage public : 624 000,00 €
- Acquisitions de véhicules : 148 300,00 €

- Acquisitions de matériels, mobiliers et équipements de bureaux : 157 800,00 €
- Acquisitions de matériels divers : 101 900,00 €

5 883 000,00 € sur des opérations dites individualisées :

- arrosage automatique de terrains et stade : 72 000,00 €
- base de loisirs : 15 000,00 €
- rénovation des peintures de l'église Ste Agathe : 165 000,00 €
- jalonnement signalétique : 45 000,00 €
- route de Balvay : 505 000,00 €
- VRD centre ville avenue Gantin : 1 035 000,00 €
- aménagements intérieurs du musée : 171 000,00 €
- voirie communale extra muros : 290 000,00 €
- vidéoprotection : 38 000,00 €
- contrôle d'accès : 14 000,00 €
- VRD secteur hôpital Gabriel Déplante : 1 760 000,00 €
- réseaux des eaux pluviales : 638 000,00 €

- travaux de rénovation de la salle des fêtes et du gymnases du Champ du Comte : 562 000,00 €
- accessibilité PMR : 50 000,00 €
- accessibilité PMR : des bâtiments : 170 000,00 €
- travaux d'économie d'énergie y compris éclairage public : 353 000,00 €.

A ces dépenses d'équipement s'ajoutent 1 411 192,96 € de dépenses financières (remboursement de la dette) et d'ordre.

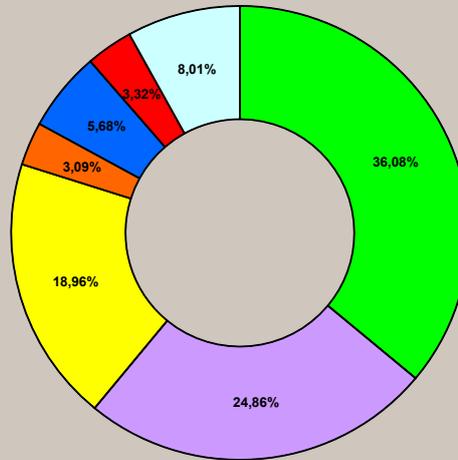
Pour couvrir ces dépenses, les recettes sont les suivantes :

- Autofinancement et dotation aux amortissements : 4 725 000,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 3 600 000,00 €
- Dotations (FCTVA, TLE) : 1 230 000,00 €
- Produits divers, subventions et autres recettes financières : 336 213,00 €
- Emprunt : 840 000,00 €
- Résultat de clôture 2012 reporté : 1 019 158,26 €
- Restes à réaliser : 191 988,00 €

Le budget 2013 de fonctionnement

Le budget 2013

Recettes	23 942 126,79 €	Part/budget total
Fiscalité directe (Impôts locaux)	8 639 000,00 €	36,08 %
Compensations liées à la fiscalité (dont FNGIR ET DCRTP de l'Etat)	5 952 000,00 €	24,86 %
Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Urbaine (Etat)	4 540 000,00 €	18,96 %
Fiscalité indirecte (Taxe/électricité, droits de mutation...)	740 000,00 €	3,09 %
Produits de l'exploitation et du Domaine (Quai des Arts, Médiathèque, EMMDT, Restaurant scolaire, Péri extra scolaire, Piscine...)	1 359 000,00 €	5,68 %
Recouvrements Participations Subventions et produits divers (Part Etat, Région, Département, Loyers...)	794 169,60 €	3,32 %
Résultat reporté de 2011	1 917 957,19 €	8,01 %

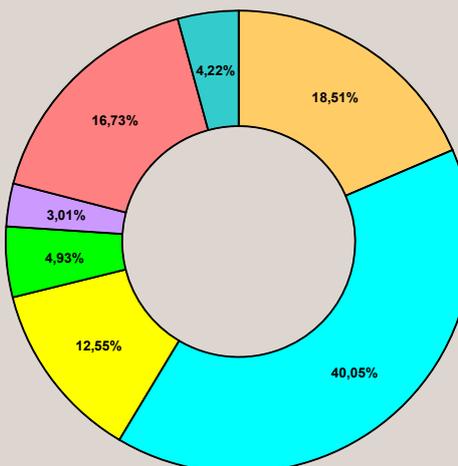


- Fiscalité directe (Impôts locaux)
- Compensation liées à la fiscalité (dont FNGIR et DCRTP de l'Etat)
- Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Urbaine (Etat)
- Fiscalité indirecte (Taxe/électricité, droits de mutation...)
- Produits de l'exploitation et du Domaine (Quai des Arts, Médiathèque, EMMDT, Restaurant scolaire, Péri extra scolaire, Piscine...)
- Recouvrement Participations Subventions et produits divers (part Etat, Région, Département, Loyers...)
- Résultat reporté de 2011

Recettes

- Autofinancement + Dotation aux amortissements
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Dotations (FCTVA TLE)
- Produits divers
- Subventions et participations reçues (Y compris les RAR)
- Emprunt
- Résultat de clôture 2012 reporté

Dépenses	23 942 126,79 €	Part/budget total
Charges à caractère général	4 431 700,00 €	18,51 %
Charges de personnel	9 590 000,00 €	40,05 %
Autres charges de gestion courante	3 004 300,00 €	12,55 %
Charges financières (y compris charges exceptionnelles et FPIC)	1 181 000,00 €	4,93 %
Dotations aux amortissements	720 000,00 €	3,01 %
Part consacrée à l'investissement	4 005 000,00 €	16,73 %
Dépenses imprévues	1 010 126,79 €	4,22 %

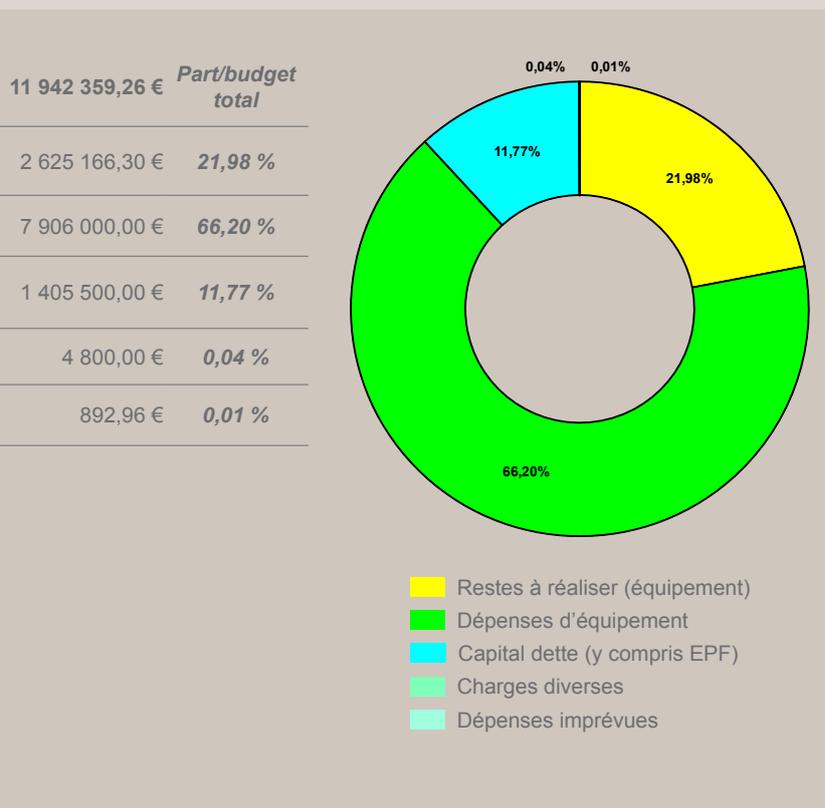
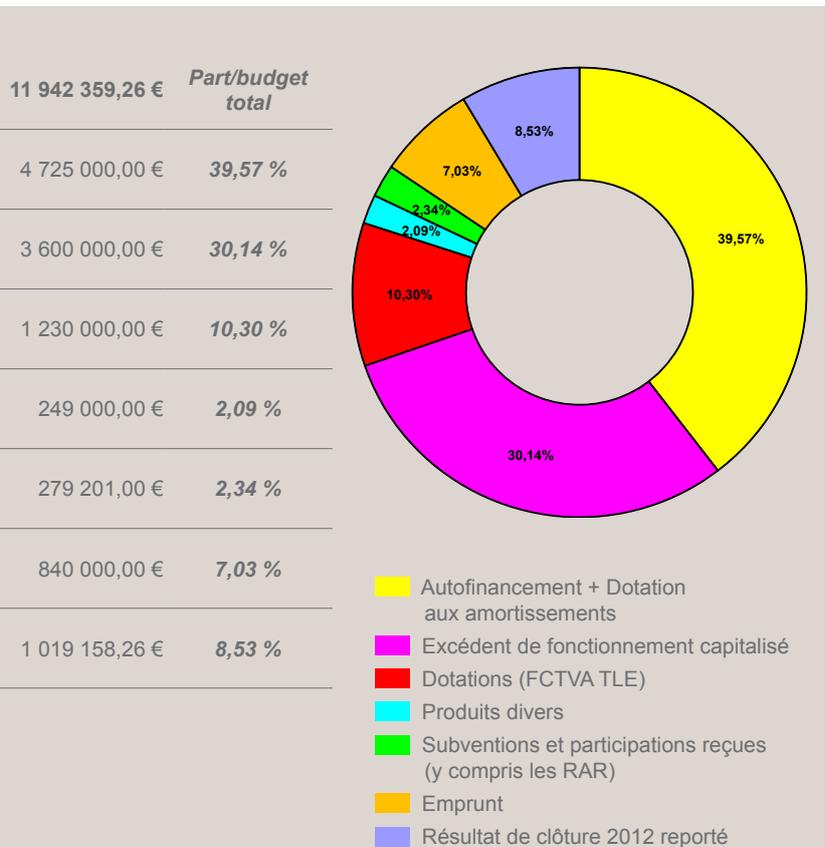


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (y compris charge exceptionnelles et FPIC)
- Dotations aux amortissements
- Part consacrée à l'investissement
- Dépense imprévues

Dépenses

- Restes à réaliser (équipement)
- Dépenses d'équipement
- Capital dette (y compris EPF)
- Charges diverses
- Dépenses imprévues

013 d'investissement



Autres budgets annexes

Le cinéma Le Concorde a fait l'objet d'une délégation de service public pour formaliser la relation entre la ville et l'exploitant, avec une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe pour le fonctionnement à hauteur de 37 000,00 €.

L'investissement 2013 retrace exclusivement les études préalables au futur complexe cinématographique. Son équilibre est assuré pour 2013 par une subvention du budget général de 230 000,00 €.

Budget bâtiment industriel

Locaux loués à Domis et locaux propriété de la ville vers Techniwood équilibré :
Fonctionnement : 320 000,00 €
Investissement : 882 909 04,00 €

Budget zone d'activité

Section de fonctionnement 418 448,19 €
Investissement : 1 362 000,00 €
Ce budget enregistre les terrains non vendus ainsi que les ventes réalisées.

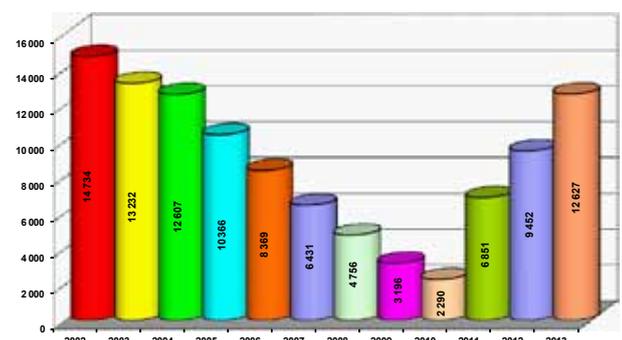
Notre endettement

De très gros chantiers ont été réalisés sur la période 2008/2013. Le réalisé 2008/2012 s'élève à 54 358 000,00 € TTC. Avec 2013, la collectivité aura réalisé 64 800 000,00 € TTC d'investissements : réalisation de la place d'Armes, du Quai des Arts, du gymnase de Monéry, de l'école Joseph Béard, du boulodrome, voiries, pour ne citer que les plus imposants.

La stratégie depuis 2002 a été d'entreprendre un désendettement, privilégiant l'autofinancement en vue de ces gros chantiers. Dès 2011, de nouveaux emprunts ont du être contractés. Fin 2013, l'encours communal sera de 12 627 000,00 € soit un ratio de capacité du désendettement en années, d'un peu plus de trois ans (la moyenne à ne pas dépasser étant de 8 ans pour une collectivité de notre taille).

En conclusion, la stratégie de privilégier l'autofinancement a permis de réaliser 64 800 000,00 € de travaux avec seulement 12 627 000,00 € d'endettement ce qui, sauf catastrophe économique, permettra à la ville de continuer à accompagner son développement dans les prochaines années.

Encours de dette au 1^{er} janvier en K€



Verbalisation

Mise en place du PV électronique

Petit à petit les timbres amendes papier vont disparaître de nos pare-brises au profit du procès-verbal électronique (PVe). Il concerne la quasi-totalité des infractions au code de la route : stationnement, excès de vitesse, non respect de la signalisation routière...

Après la gendarmerie, le procès-verbal électronique est venu équiper la police municipale de Rumilly. Ce petit terminal digital permet de saisir directement sur place l'infraction constatée et les coordonnées des contrevenants, garantissant un système sûr, équitable et transparent pour les personnes verbalisées. Les documents adressés sont plus clairs, sans risque de perte ou de vol du timbre-amende, et de nouveaux moyens de paiement sont désormais possibles, notamment par internet.



Comment ça marche ?

Le policier constate et relève l'infraction à l'aide du terminal digital. Les données de l'infraction sont télétransmises sans délai au Centre National de Traitement des Infractions de Rennes, où l'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au titulaire de la carte grise, ou directement au contrevenant si son identité a été relevée par le policier.

Le contrevenant ou le titulaire de la carte grise règle l'amende auprès du Trésor Public ou conteste l'infraction auprès de l'Officier du Ministère Public.

Le timbre amende papier qui était posé sur votre pare-brise va donc disparaître. Un simple avis d'information pourra lui être substitué dans le cas d'infraction au stationnement. Mais attention, il ne joue pas le rôle d'une contravention et il ne permet pas le paiement ou la contestation. La non-dépose de cet avis ne constitue d'ailleurs pas une cause de nullité de la procédure.

C'est la commune qui a souhaité, dans la mesure du possible, que cet avis soit déposé en lieu et place de la contravention papier qui ne reste pas moins valable jusqu'à l'épuisement des stocks de carnets.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 28 février 2013, le conseil municipal a arrêté le projet de PLU dont la procédure de mise en révision a débuté le 26 janvier 2011.

Le dossier complet (rapport de présentation, zonage, règlement, PADD, orientations d'aménagement et annexes) est à la disposition du public en mairie depuis le 11 mars dernier, au service urbanisme-foncier.

Enquête publique

L'enquête publique débutera le 8 juin 2013 et durera un mois. Un commissaire-enquêteur assurera des permanences en mairie dont les dates seront communiquées ultérieurement.

+ d'infos • Service urbanisme-foncier, tél. 04 50 64 69 49. Horaires d'ouverture du service : les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Police municipale Intervention martiale au collège Démotz

Des cours d'art martial d'une heure sont dispensés par un policier pour nouer une relation de proximité avec les scolaires, tout en leur enseignant l'art martial, porteur d'un certain nombre de valeurs.

La grande majorité des adolescents perçoivent les agents de la Police municipale comme des agents dépositaires de l'autorité publique, vêtus d'uniforme et fermés à tout dialogue, appliquant des textes législatifs le plus souvent répressifs.

Ces rencontres permettent de réviser cette perception un peu caricaturale du policier municipal. Lors de la pratique martiale, les élèves découvrent avec un policier ouvert aux échanges et transmettant un savoir, une discipline qui constitue un atout indéniable pour leur développement psychologique, leur bien-être et leur santé.

La mise en place de certaines règles a permis le bon déroulement de la première séance qui a démontré que l'autorité, le respect et les limites ne sont pas incompatibles avec l'écoute, la détente et le plaisir.

Ces interventions se répéteront régulièrement, puisque huit séances sur les temps de midi, réparties sur trois mois sont déjà programmées.

Transports scolaires

Inscriptions pour la rentrée 2013/2014

Les inscriptions auront lieu du 3 au 29 juin 2013 à la Communauté de communes du canton de Rumilly.

- Pour les élèves déjà inscrits en 2012/2013, les fiches de renouvellement seront envoyées au domicile fin mai.
- Pour les élèves non inscrits, les documents d'inscription sont téléchargeables sur le site internet ou à retirer au bureau de la Communauté de communes, 3 place de la manufacture à Rumilly.

Les inscriptions sont à retourner avant le 29 juin 2013.

La Communauté de communes organise et gère le transport des élèves sur le canton de l'Albanais par délégation du Conseil général de la Haute-Savoie. Près de 2 200 élèves utilisent quotidiennement les 140 circuits qui desservent les 18 communes du canton de Rumilly.



+ d'infos • Communauté de communes du canton de Rumilly, service transports scolaires, tél. 04 50 01 87 03 - www.cc-canton-rumilly.fr / rubrique déplacements.

Scolarité

Les écoles maternelles ouvrent leurs portes

Pour envisager sereinement leur première rentrée scolaire en maternelle, la Direction Education-Jeunesse et l'espace Croisollet invitent parents et enfants à venir découvrir leur future école.

Visiter les lieux, passer un peu de temps au sein d'une classe, rencontrer les maîtresses, se faire expliquer l'organisation de la journée... voilà qui permettra aux futurs écoliers de passer de bonnes vacances avant la grande première rentrée. Pour les parents, ce sera l'occasion de s'informer sur la Protection Maternelle Infantile (PMI), les accueils péri et extrascolaires, et de poser des questions.

- **Ecole du centre** : 22 mai de 9h à 10h30,
- **Ecole du champ du Comte** : 22 mai de 11h à 12h30,
- **Ecole des prés riants** : 19 juin de 11h à 12h30.

L'école **Joseph Béard** propose également aux élèves de CM2 de découvrir leur école le 19 juin de 9h à 10h30.

+ d'infos • Direction Education-Jeunesse au 04 50 64 69 26, ou Espace Croisollet au 04 50 01 84 14.



En bref

Réforme des rythmes scolaires

La mise en place reportée à la rentrée 2014

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 modifie les rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires. Cette réforme est applicable à la rentrée scolaire 2013/2014. Toutefois les maires ont la possibilité de demander une dérogation pour un report de mise en œuvre à la rentrée 2014/2015.

Afin de pouvoir solliciter l'ensemble des partenaires éducatifs et mettre en œuvre une organisation cohérente, mais également par souci financier, il a été décidé de solliciter ce report pour les écoles publiques de Rumilly.

Centre nautique Ouverture le 1^{er} mai !



La saison 2013 débute le 1^{er} mai au centre nautique, jusqu'au 31 août. Toute l'équipe vous accueillera aux dates et horaires ci-dessous.

Du mercredi 1^{er} mai au dimanche 5 mai

Jeudi et vendredi : 10h - 18h30
Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés : 10h - 19h

Du lundi 6 mai au dimanche 16 juin

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30 - 13h45 / 16h15 - 18h30
Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés : 10h - 19h

+ d'infos • Direction Sports et Vie associative - mairie de Rumilly : tél. 04 50 64 69 20. Centre nautique : tél. 04 50 01 05 89. Snack / bar : tél. 04 50 02 06 13.

Du lundi 17 juin au vendredi 5 juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30 - 18h30
Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés : 10h - 19h

Du samedi 6 juillet au samedi 31 août

Tous les jours de 10h à 19h30

Les leçons de natation sont reconduites comme chaque année. Les inscriptions aux cours ont lieu tous les jours jusqu'au vendredi 26 avril de 14h à 17h, et en saison, tous les mercredis de 14h à 17h, à la Direction Sports et Vie associative. **Attention ! paiement par chèque ou en espèces uniquement.**

Été 2013

Des vacances pour tous les enfants !

Le CCAS de la Ville de Rumilly, en partenariat avec l'UFOVAL de Haute-Savoie favorise le départ en colonies de vacances des enfants de 3 à 17 ans.

Trois destinations de vacances sont proposées : le village de Taussat au bord du bassin d'Arcachon, Saint-Raphaël dans le Var et les Puisots près d'Annecy, avec un départ en car de Rumilly.

Le CCAS accorde une aide financière pour tous les enfants résidants à Rumilly et l'UFOVAL une remise sur le prix des séjours. Un accompagnement à la constitution du dossier administratif est aussi proposé lors de permanences à l'Espace Croisollet, les mercredis 15 et 22 mai ainsi que les vendredis 17 et 24 mai ou directement auprès de l'UFOVAL.

L'objectif est de privilégier des départs en vacances en collectivité qui permettent aux enfants de s'ouvrir au monde, loin de leurs parents qu'ils quittent, pour certains, pour la première fois.

+ d'infos • Espace Croisollet à Rumilly, tél. 04 50 01 84 14, ou UFOVAL, 3 avenue de la Plaine, 74000 Annecy. Tél. 04 50 52 30 26.

Développement économique

Des contributeurs et des partenaires pour la ville

La première tranche du FISAC(*) arrivant à son terme en fin d'année 2012, nous souhaitons revenir sur l'impact financier qu'apporte le FISAC dans les projets de développement commercial qui ont été menés sur Rumilly depuis deux ans.

Qu'est-ce que le FISAC ?

C'est un fonds national qui finance des projets de territoire orientés vers une modernisation de l'économie locale. C'est le SIGAL(**) qui a porté le projet du territoire de l'Albanais, après l'avoir monté et déposé auprès des services de l'Etat, co-financeur du FISAC. Ces fonds sont alloués par l'Etat à l'appui d'un engagement financier de la part des collectivités locales et des partenaires.

Les contributions du FISAC pour Rumilly

Deux types de contributions ont concerné la Ville de Rumilly : sur des actions collectives engagées par la commune, et sur des aides individuelles apportées aux commerçants et artisans qui engagent des travaux de modernisation.

Les actions collectives de la commune

La réfection de la rue des Boucheries

Porte d'entrée de la ville, la rue des Boucheries a fait l'objet d'importants travaux de réfection de voiries et a ainsi bénéficié d'une subvention FISAC équivalente à 10 % du montant de travaux subventionnable.



La charte d'enseignes et de façades

En concertation avec l'Union des commerçants et l'architecte des bâtiments de France, la Ville de Rumilly a défini une « charte enseigne » en vue d'harmoniser les enseignes commerciales dans le centre ville poursuivant un double objectif d'esthétique et de cohérence.

La réalisation de cette charte a été financée à la fois par l'Etat via le FISAC et par la Région Rhône-Alpes via le CDDRA(***) porté lui aussi par le SIGAL. Chacun a versé une subvention correspondante à 30 % du coût total de cette action.

L'étude de restructuration du centre ville (secteur hôpital - rue Montpelaz)

Une étude a été engagée afin de définir les orientations à retenir pour un futur aménagement du secteur urbain inscrit entre la rue Montpelaz, la rue des Tours et l'hôpital, dont l'objectif est de cibler les opérations nécessaires à la réalisation d'un véritable maillage entre les différents secteurs de la ville et apporter une continuité du linéaire commercial. Le FISAC prendra en charge 40 % du coût de cette étude.

Les aides directes aux commerçants

Elles prennent la forme de subventions versées à des commerçants et artisans du territoire. Le mécanisme financier est le suivant : pour 1 € de subvention versé du FISAC, 1 € est versé par la collectivité.

Pour les artisans, la « part collectivité » de la subvention est versée par le SIGAL. Pour les commerçants, la « part collectivité » de la subvention est versée par la commune d'implantation (Rumilly).

Le taux de subvention accordé est de 40 % du montant de leurs travaux,

jusqu'à un plafond de 20 000 €. Ce plafond est relevé à 40 000 € pour les commerçants-artisans alimentaires.

- 13 commerçants ont obtenu l'aide « Action A - Aide à la modernisation du point de vente », soit un total de 369 691,00 € de travaux, avec une part de subvention de 90 696,80 € payée pour moitié par l'enveloppe FISAC et pour moitié sur le budget de la Ville de Rumilly (soit 45 348,40 €).

- 2 commerçants-artisans ont obtenu l'aide « Action D - Aide au développement de l'outil de production alimentaire », soit un total de 85 722,75 € de travaux, avec une part de subvention de 32 000 €, payée pour moitié par l'enveloppe FISAC et pour moitié sur le budget de la Ville de Rumilly (soit 16 000 €).

D'autres actions pour Rumilly

Le SIGAL a mené une série d'animations sur le marché, de septembre à décembre 2012. Cette promotion du marché a été financée à hauteur de 33 % par les fonds FISAC, le reste étant à la charge du SIGAL.

L'Union des commerçants (UCRA) a quant à elle animé le mois de décembre avec de nombreuses manifestations et son traditionnel jeu de tickets à gratter. Pour cela elle a bénéficié des concours de l'Etat via le FISAC et de la Région Rhône-Alpes via le CDDRA qui ont chacun financé 30 % des dépenses de communication et animation du budget de Préparons Noël à Rumilly.

(*) FISAC : Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

(**) SIGAL : Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais

(***) CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

+ d'infos • Les partenaires du FISAC sont : l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais (SIGAL).

En bref

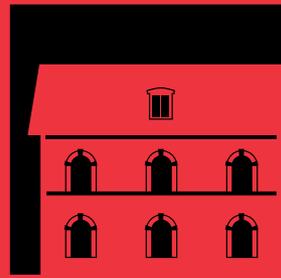
L'INSEE enquête sur les ressources et les conditions de vie

Du 6 mai au 28 juin 2013

L'INSEE réalise régulièrement des enquêtes statistiques. La prochaine se déroulera du 6 mai au 28 juin 2013 et concernera les ressources et conditions de vie des ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle l'accréditant prendra contact. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années. Certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent déjà bien ce dispositif.



Notre
Histoire
Musée de Rumilly

ouverture

1^{er} mai 2013

www.mairie-rumilly74.fr



Notre Histoire, Musée de Rumilly

Bienvenue au musée !

Le 1^{er} mai, Notre Histoire, Musée de Rumilly ouvre ses portes. Installé Place de la Manufacture, dans l'aile réhabilitée du magasin des tabacs, le musée dispose de 350 m² d'exposition et de 250 m² de réserves.

Au cours des dernières années, un travail important d'étude et de restauration des collections a été effectué. Il a donné jour à un parcours muséographique divisé en séquences thématiques racontant l'histoire de la ville. Les objets conservés en réserves seront, pour leur part, présentés au fil des expositions temporaires qui se renouvelleront chaque année.

Visites guidées, ateliers pédagogiques, soirées rencontres, visites en famille, le musée s'adresse à tous les rumilliens et vous accueille de mai à septembre !

Rendez-vous au musée

Tableaux, sculptures, cartes, outils... les objets du musée racontent la vie et l'histoire à Rumilly.

Comment la ville s'est-elle développée au fil du temps ? Comment le territoire a-t-il participé à l'histoire de la Savoie puis de la France ? Se représenter, administrer, défendre, s'associer, croire, fabriquer, cultiver, produire... toutes ces actions ont peu à peu dessiné Rumilly. Dans le parcours de visite, les objets, les textes, les photographies et les vidéos apportent un éclairage sur ce qui a fait la ville hier et aujourd'hui. Tout en rappelant à ceux qui ont connu le Rumilly d'autrefois, ils permettent de comprendre comment fonctionne une communauté humaine sur un territoire.

La collection

La collection du musée comprend plus de 2 500 objets. Certains, comme la statue de Notre-Dame de l'Aumône, sont classés monuments historiques et sont de véritables trésors pour la ville. D'autres, comme la collection d'objets industriels, peuvent paraître plus anodins. Pourtant, ils racontent autant que les objets les plus précieux l'histoire des Rumilliens. Le rôle du musée est donc de conserver ces objets, de s'assurer qu'ils ne s'abîment pas pour que dans des dizaines d'années, les futurs Rumilliens puissent toujours les observer.

Ce travail de conservation passe, dans la salle d'exposition, par la protection des vitrines, la puissance des lumières, le nettoyage quotidien, mais il passe aussi par l'attention que les visiteurs accordent aux objets. En réserves, les contrôles sont plus stricts, le régisseur des collections y surveille le taux d'humidité, la chaleur, la poussière... tout ce qui pourrait altérer les objets. Souvent, les "Journées du patri-



Visite des réserves du musée, Journées européennes du Patrimoine 2012.

moine" sont l'occasion de visiter ces lieux inaccessibles des musées, pensez-y !

A chaque saison, son exposition temporaire

Le musée de Rumilly dispose dans ses réserves de nombreux objets qui restent à étudier et documenter. Chaque année, l'équipe du musée poursuit ce travail de recherche et de collecte sur l'histoire de la ville et vous le présentera lors des expositions temporaires annuelles.

Pour sa saison inaugurale, le musée de Rumilly dévoile les secrets du bâtiment qui l'abrite. L'exposition "**Chronique des Tabacs, regards sur la Manufacture**" présente différents points de vue sur l'histoire du magasin des tabacs. Persévérance des acteurs locaux, construction des bâtiments, organisation de la culture, du contrôle et des achats : pendant plus d'un siècle, le magasin est emblématique de la vie économique de Rumilly.

Plans, cartes postales, photographies, témoignages, outils... Vous découvrirez à travers ces objets comment la Manufacture a influencé les habitudes de vie, l'évolution urbaine et industrielle de Rumilly.

Un musée ouvert

Avec ses activités, le musée de Rumilly souhaite avant tout être un musée pour tous. Un musée ouvert qui se construit avec les habitants. Certains Rumilliens ont déjà aidé à concevoir ce nouveau projet par des dons d'objets historiques ou en acceptant de témoigner. Grâce à la participation de chacun, le musée est un lieu de référence sur l'histoire de Rumilly et de son territoire. Espérons qu'il deviendra aussi un lieu de rencontres et de construction de l'histoire future de notre ville.

Visites guidées pour les grands et les petits, ateliers, "Rendez-vous du jeudi", événements plus exceptionnels, découvrez ci-contre les événements qui viendront ponctuer la vie de ce musée...

NOTRE HISTOIRE, MUSÉE DE RUMILLY

5 place de la Manufacture • 74150 Rumilly • Tél. 04 50 64 64 18 • contact@musee-rumilly74.fr

Ouverture

Du 1^{er} mai au 28 septembre 2013, le musée vous accueille du mercredi au samedi y compris les jours fériés.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h30 - 12h30 / 14h - 17h30

Jeudi et vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h30 / 14h - 17h30

Le musée est fermé les dimanches, lundis et mardis

Du mois d'octobre au mois d'avril, le musée est ouvert aux groupes, sur réservation.

Tarifs

Visite libre	2,50 €	1,50 € *	gratuit**
Visite guidée	4 €	3 € *	1,50 € **
Ateliers	3 €		
Abonnement***	5 €		

* Tarif pour : - de 26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASP, demandeurs d'emploi, abonné services culturels (valable pour une entrée), groupe à partir de 10 personnes.

** Tarif pour : - de 18 ans, témoins et donateurs, Carte ICOM, enseignants.

*** Accès à toutes les activités pendant la saison !



Épée des Chevaliers Tireurs de Rumilly, séquence "S'associer"

Tout un programme d'activités !

Visites guidées

Le parcours du musée présente environ 250 objets de collections de toutes sortes. Pour apprendre à les connaître et découvrir l'histoire de Rumilly, le musée vous propose différentes visites guidées.

Histoire de la ville

Présentation de l'exposition permanente sur les périodes majeures de l'histoire de Rumilly.

Les samedis à 15h : 4 mai, 1^{er} juin, 29 juin, 13 juillet, 3 août, 24 août, 14 septembre.

Chronique des Tabacs, regards sur la Manufacture



Cette exposition temporaire présente à travers l'histoire du bâtiment l'évolution urbaine et économique de Rumilly.

Les samedis à 15h : 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin, 20 juillet, 27 juillet, 10 août, 7 et 28 septembre.

Spécial enfants

A travers petits jeux, enquêtes et déductions, emmenés par le médiateur, aidez vos enfants à découvrir la ville et son histoire. Participez aux activités pour enfants et vous verrez que le musée est loin de l'image poussiéreuse qu'on en donne parfois !

Visite en famille

Les samedis à 15h : 18 mai, 15 juin, 6 juillet, 17 août, 31 août et 21 septembre.

Atelier "Galerie de portraits"

Pourquoi se dessiner en astronaute ou en marin ? A cheval ou sur son vélo ? Que nous disent les accessoires utilisés dans un portrait ?

Les enfants découvrent les ficelles de la représentation de soi à travers les tableaux du musée. Une fois dans l'atelier, c'est à leur tour de créer et de composer leur portrait.

Les mercredis de 15h à 17h : 1^{er} mai, 29 mai, 26 juin, 10 juillet, 28 août et 18 septembre.

Atelier "Construire la ville"

Elever les remparts, choisir l'implantation des maisons, définir le tracé de la voie de chemin de fer... Qui décide quoi ? Seigneur, syndic ou maire, chacun ses moyens et chacun ses contraintes pour construire une ville. Dans l'atelier, c'est au tour des enfants de bâtir Rumilly.

Les mercredis de 15h à 17h : 15 mai, 12 juin, 3 juillet, 21 août et 4 septembre.

Les rendez-vous du jeudi

Quelques heures dédiées à la rencontre avec un historien, avec des Rumilliens ou avec des artistes qui chacun donnent leur point de vue sur l'histoire de notre ville. En complément des expositions et des animations, ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger pour découvrir et écrire ensemble l'histoire de la ville.

Jeudi 16 mai à 17h30

L'histoire du magasin des tabacs de Rumilly

Conférence de Daniel Jacquet, retraité de la S.E.I.T.A., et Christel Belin, chargée de missions culture et patrimoine, Conseil général de l'Isère.

Jeudi 30 mai à 17h30

La culture du tabac en Albanais

Rencontre avec des agriculteurs ayant cultivé le tabac et travaillé au magasin de Rumilly.

Jeudi 13 juin à 17h30

Film "Antigone 2013"

Rencontre autour du film réalisé par la classe de 3^e E du collège Le Clergeon et leur professeur de français Mme Lietard.

Jeudi 27 juin à 17h30

Le château de Clermont en Genevois au Moyen-âge

Conférence de Matthieu de la Corbière, docteur en Histoire, et Catherine Salardon, référente Château de Clermont, Conseil général de Haute-Savoie.

Jeudi 11 juillet à 17h30

De la culture du tabac aux prémices de l'industrie rumillienne

Le musée à la loupe par Bergamote Hébrard, responsable du musée.

Jeudi 22 août à 17h30

Le Theatrum Sabaudiae de Rumilly

Le musée à la loupe par Géraldine Zamant, chargée des publics.



Jeudi 12 sept. à 17h30

La Mappede Sarde de Rumilly

Conférence de Dominique Barbero, Professeur, faculté des lettres et civilisations, Université J. Moulin Lyon 3.

Rendez-vous exceptionnels

La Nuit des musées

A l'occasion de cet événement national, le musée vous invite à la rencontre des personnes qui ont contribué à sa création. Au fil de votre déambulation, associations, scénographes, restaurateurs, chacun vous présentera son métier et vous racontera "son" musée de Rumilly. Rendez-vous à partir de 17h30.

Mercredi 15 mai : Atelier "Construire la ville" est proposé aux enfants à partir de 10 ans.

Jeudi 16 mai à 17h30 : Conférence sur "l'histoire du magasin des tabacs de Rumilly".

Samedi 18 mai : Trois visites guidées au choix !
A 11h, le parcours permanent "Histoire de la ville".

A 15h, l'exposition temporaire "Chronique des Tabacs, regards sur la Manufacture".

A 17h30, visite commentée à plusieurs voix dans le cadre de la "Nuit des musées".

14 et 15 septembre

Journées européennes du patrimoine



Le musée clôturera sa première saison en vous invitant à découvrir les étapes du chantier. De la restauration des collections à la scénographie, vous découvrirez les coulisses de la création d'un musée.

Travaux de l'église Sainte Agathe

Une souscription publique pour aller plus vite !

D'importants travaux de restauration vont être entrepris sur les trois prochaines années à l'église Sainte-Agathe. La Ville de Rumilly met en place une souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine pour participer à leur financement.

L'église fut plusieurs fois reconstruite, mais sa partie la plus ancienne visible aujourd'hui, la sacristie, fut édifiée en 1414. L'ouvrage principal de style néo-classique sarde, date de 1840 et témoigne des efforts du royaume de Piémont-Sardaigne dans les dernières années de son existence (1815-1860) pour marquer son territoire.

L'intérieur est particulièrement remarquable par l'importance de ses décors peints

dans la nef et sur les bas-côtés. Elles sont l'œuvre de Laurent Baud (1827-1907), peintre savoyard formé à Turin, et furent restaurées par Léon Raffin en 1972.

Aujourd'hui des travaux sont nécessaires

Des études réalisées par le Cabinet Goulois en septembre 2012 ont mis en lumière la qualité des réalisations, mais aussi leur état et les dégâts occasionnés par un champignon, la mэрule, en particulier au niveau du choeur.

Les travaux de restauration seront réalisés en deux phases et débiteront dès que possible par la restauration des peintures et fresques du choeur afin de stopper la prolifération du champignon pour un coût estimatif de 189 540 € (financement de la Ville de Rumilly : 109 000 €).

La restauration des peintures de la nef, des collatéraux et des chapelles interviendront en 2014 et 2015 pour un coût estimatif de 818 900 € (financement de la Ville de Rumilly : 449 500 €).

Outre la part des financements propres et des subventions habituellement accordées, la Ville de Rumilly met en place une souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, organisme national privé indépendant créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique, qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

Le principe de la souscription publique est simple : vous apportez une contribution à la sauvegarde de l'église et vous bénéficiez d'une réduction d'impôts. **Plus nous aurons d'aide, plus les travaux iront vite !**

+ d'infos : Vous pouvez effectuer votre don en ligne par internet à l'adresse : www.fondation-patrimoine.com ou en vous procurant le dépliant édité disponible en mairie.

Un don déductible de votre déclaration d'imposition

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction sur l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

OU de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.



En bref

Carte nationale d'identité et passeport Attention aux délais !

En cette période pré-estivale, le nombre de demandes de titres d'identité liées aux voyages s'accroît fortement et entraîne une augmentation sensible des délais de délivrance. Le délai d'obtention des passeports et cartes d'identité (qui sont toutes produites par les services de l'Etat), est actuellement de quatre semaines.

Aussi, pour ne pas vous trouver démuni au moment de votre départ en vacances, nous vous invitons à anticiper vos demandes de titres.

Réunion publique de présentation des travaux de l'église, le 11 mars dernier.



Programmation culturelle

Renseignements et réservations :
04 50 64 69 50
billetterie@quaidesarts-rumilly74.fr

Mercredi 15 mai, 15h

Un nuage sur la terre

L'atelier du vent

Spectacle sensoriel jeune public dès 3 ans



En compagnie d'une nuageologue, nous partons sur la piste d'un petit nuage qui a fait escale sur terre. D'abord endormi, le petit nuage se réveille, joue et se transforme devant nous. La comédienne, complice, nous raconte son voyage à travers le monde...

Hymne à la beauté de la nature pour les plus petits, ce spectacle est un bijou de poésie.

Tarifs : 9.50€ / 6€ / 4€

Vendredi 17 mai, 20h30

Arno + Milord (1^{ère} partie)

Chanson rock-blues

Grand poète du paysage rock francophone, Arno électrisera le Quai des Arts pour la dernière soirée de la saison culturelle 2012-2013. Dans la veine des Bashung, Tom Waits et autre Thieffaine, le chanteur belge nous présentera son dernier album de sa voix brisée, avec tout le talent qu'on lui connaît. Le groupe Milord assurera l'entrée en matière avec son folk décalé et sensible.

Une soirée incontournable pour clore la saison sur une note magistrale !

Tarifs : 24€ / 19€ / 15€ / 10€

Médiathèque

Renseignements et réservations : 04 50 01 46 60
mediatheque@quaidesarts-rumilly74.fr

Samedi 25 mai de 10h à 17h30

Journée du geek

Day of the geek #2 : l'espace Images et sons invite Savoie Retrogames !



En 2013, les geeks voyagent dans le temps...

Grâce à l'association Savoie Retrogames, revivez en une journée 30 ans de jeux vidéo. L'occasion rêvée pour faire découvrir à vos enfants les jeux vidéo de votre jeunesse.

A l'espace Exposition du Quai des Arts.
Entrée libre, ouvert à tous.
savoieretrogames.fr/index.html

Samedi 8 juin de 10h à 17h

Quai des livres 1^{ère} édition !

Une fête autour des livres proposée à tous, petits et grands, par le Quai des arts (médiathèque et service Programmation culturelle).

Ecrivains, comédiens, origami, musique... Des livres et d'autres choses encore, proposés par les librairies de Rumilly, Et aussi... des livres d'occasion cédés par la médiathèque (livres déclassés des collections).

Tout le programme, à découvrir très vite sur www.mairie-rumilly74.fr !

Parvis du Quai des Arts et place d'Armes

Du 4 au 29 juin

Exposition des projets réalisés par les classes autour des voyages-lecture « Loup y-es-tu ? » et « Thomas Scott »

Retour sur une année scolaire de partenariat entre les écoles de Rumilly et l'espace Jeunesse de la médiathèque.

A l'espace Exposition du Quai des Arts, aux heures d'ouverture de la médiathèque.



Musée

Mercredi 1^{er} mai à 10h30 Ouverture de Notre Histoire, Musée de Rumilly

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le musée et les nombreuses activités proposées, en page 13 du rumilly.com.

Fête de quartier

Samedi 15 juin de 14h à 18h

C'est la fête au Champ du comte ! Venez rejoindre la désormais traditionnelle fête de quartier proposée par l'association Passage et les nombreux partenaires associés.

Le service Programmation culturelle propose à cette occasion la dernière création de la compagnie Les Petits Détournements "Le Barouf des Barons Barrés " : spectacle déambulatoire où le cirque est au service de la musique

à moins que cela ne soit le contraire... Cinq personnages qui débarquent de nulle part avec leur vaisseau roulant chargé d'objets incongrus et d'instruments de musique ! L'après-midi risque d'être un peu ... barrée !!!

Ouvert à tous !



Fête de la musique

Vendredi 21 juin

Pour cette 32^{ème} édition de la Fête de la Musique, qui se déroulera à Rumilly le vendredi 21 juin, de nombreux spectacles et concerts seront proposés tout au long de la journée, dans divers lieux de la ville.

La Fête de la Musique sera encore une fois l'occasion de réunir artistes et mélomanes dans une ambiance chaleureuse et conviviale...

Pour connaître le programme complet, rendez-vous autour du 15 juin en Mairie, chez les commerçants ou sur le site internet de la Ville.

Jardiniers en fête

Un week-end sous le signe des fleurs et des jardins, de l'échange et du partage.



"Si demain doit fleurir, c'est aujourd'hui que nous devons semer !". Cette citation sera de nouveau de mise les 24 et 25 mai à Rumilly puisque la ville vous invite, sous un même intitulé "Jardiniers en fête !" à participer à trois moments forts :

Visite des serres municipales

Vendredi 24 mai, de 14h à 17h

Un après-midi ouvert à tous pour découvrir la richesse et les nombreuses variétés de plants et fleurs qui viendront prendre place dans nos lieux publics pour la saison estivale. Les jardiniers de la ville vous présenteront leur travail et répondront à toutes vos questions.

Conférence / débat de Loïc Quintin sur "L'abeille et l'orchidée, 1450 km à pied pour la biodiversité"

Vendredi 24 mai à 19h, au Quai des Arts

Loïc Quintin a parcouru la France à pieds, de Chamonix à Ouessant pendant plus de deux mois afin de mettre en avant les efforts et les expériences de développement durable pratiquées sur les différentes communes traversées.

Les lauréats du concours "fleurissement et paysages" seront récompensés à l'occasion de cette soirée .

3^e édition de la Fête du jardin
Samedi 25 mai de 14h à 19h,
rue des écoles

Des stands, des expositions, le troc-plantes et diverses animations gratuites pour petits et grands, dans une belle ambiance de kermesse.

+ d'infos • www.mairie-rumilly74.fr

Samedi 25 mai

Hôtel de ville

Fête des mamans

La Ville de Rumilly invite toutes les mamans à une réception en leur honneur qui aura lieu le samedi 25 mai à 11h à l'hôtel de ville.

La fête des mères est une très belle occasion de mettre à l'honneur les mamans, et la commune y tient. Cette cérémonie ouverte à toutes et à tous permet ainsi d'honorer les mamans qui se sont inscrites préalablement en répondant aux critères définis : avoir au moins deux enfants de moins de 18 ans, et ne pas avoir été récompensée ces deux dernières années à moins d'avoir eu une naissance entre-temps.

Lors de ce moment privilégié, vous pourrez échanger avec les élus et les enfants réciteront des poèmes rappelant la place d'une maman dans la famille.

Alors le rendez-vous est donné samedi 25 mai et toutes les mamans et leurs familles seront les bienvenues !

Date limite d'inscription en mairie pour les mamans mise à l'honneur : le mercredi 15 mai.



A l'occasion du troc-plantes Composter, pour limiter sa production de déchets

Pour valoriser les déchets organiques et limiter ainsi notre production globale de déchets, le SITOIA met à disposition du public deux modèles de composteurs : le premier, en plastique recyclé et ayant une capacité de 400 litres est proposé à 15€ ; le second, en bois, d'une capacité de 600 litres coûte 25€.

A l'occasion de la manifestation "Jardiniers en fête", le SITOIA propose de livrer sur place les composteurs **commandés préalablement**.

+ d'infos : SITOIA, tél. 04 50 01 86 91.

Personnes âgées

Fêtons nos centenaires !

La Ville de Rumilly souhaite mettre à l'honneur les centenaires de Rumilly.

Amis, familles, nous avons besoin de vous pour les recenser et organiser une rencontre avec en mairie.

+ **contact** : Centre Communal d'Action Sociale, place de l'Hôtel de Ville (dans le patio derrière la mairie), tél. 04 50 64 69 02.

Dimanche 28 avril

Monument aux morts

Journée nationale de la déportation

Mercredi 8 mai

Monument aux morts

Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 19 mai

Base de loisirs

Triathlon

+ d'infos • Les alligators Seynod triathlon - <http://rumilly-triathlon.fr> ou alligators.organisation@gmail.com

Campagne d'impôt
sur le revenu 2013

De l'aide pour vous aider à compléter votre déclaration annuelle de revenus

Deux contrôleurs des finances publiques tiendront une **permanence le vendredi 17 mai 2013 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à la maison de l'Albanais**.

+ d'infos • Maison de l'Albanais - rue de l'Annexion, tél. 04 50 01 44 17.

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Rumilly - Directeur de la publication : M. le Maire.
Réalisation : Service communication.
Tél. 04 50 64 69 20 - Fax. 04 50 64 69 21
Crédits photos : Ville de Rumilly sauf p. 13 P. Vallet - p. 15 - G. Pape.
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'Imprimerie Ducret - 74150 Rumilly.